



République Française

MAIRIE
D'EPOUVILLE
76133
Tél : 02 35 30 07 40
Fax : 02.35.20.84.80

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L. 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira à la salle Arsène Lupin en séance le :

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 A 19H00

- Appel nominal.
 - Désignation du secrétaire de séance.
 - Procès-verbal de la séance du 25 juin 2024 – adoption.
 - 1/ Ressources humaines – suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal et création d'un poste d'agent de maîtrise – validation du tableau des emplois et des effectifs.
 - 2/ Fonds de solidarité logement – renouvellement adhésion département.
 - 3/ Foncier – résidence Alcéane « Héraclès » - rue du Stade – rétrocession à la commune.
 - 4/ Scolarité – dérogation du temps scolaire.
 - 5/ Tarifs municipaux – loyer et caution logement Jegaden.
 - 6/ Détermination du nombre de postes d'adjoint après démission d'un adjoint.
 - 7/ Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission.
 - 8/ Indemnités des élus.
 - 9/ Ouverture d'une ligne de trésorerie.
 - 10/ Régularisation comptable – convention CODAH 2016.
 - 11/ Agrandissement dortoir école maternelle et création de deux cabinets pour praticiens médicaux.
- * Questions diverses.

En Mairie, le 5 septembre 2024

